

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE

LE PRESIDENT DE SORBONNE UNIVERSITE

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE DE PARIS

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS-SACLAY

LE PRESIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES - INED

Vu le décret n° 83-975 du 10 novembre 1983 modifié relatif à l'organisation et au fonctionnement de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu le décret du 26 novembre 2018 portant nomination du Président de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale ;

Vu la décision Inserm DAJ2013-110 du 6 juin 2013 relative aux unités de recherche et autres formations de l'Inserm ;

Vu la décision Inserm n°2020-185 créant l'unité de service US 047 ;

Vu la décision Inserm n°2021-100 mettant fin au mandat de Monsieur Rémy SLAMA ;

**DECIDENT**

**Article 1 :** L'Unité de Service intitulée : « France Cohortes », référencée pour l'Inserm US 047, devient une unité mixte de service.

Le terme du mandat de l'unité est fixé au 31 décembre 2024.

**Article 2 :** Monsieur Grégoire REY est nommé directeur de cette unité jusqu'au 31 décembre 2024.

**Article 3 :** La présente décision prend effet à compter du 1<sup>er</sup> février 2021.

LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA SANTE ET DE LA RECHERCHE MEDICALE



LE PRESIDENT DE SORBONNE UNIVERSITE

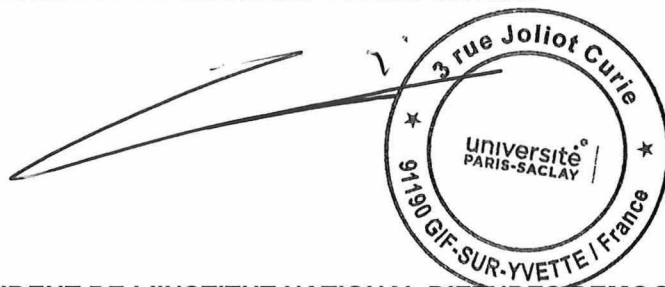


LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE DE PARIS

Christine Clerici  
Présidente



LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE PARIS-SACLAY



LE PRESIDENT DE L'INSTITUT NATIONAL D'ETUDES DEMOGRAPHIQUES - INED

